

dossier **de presse**

RENTRÉE SCOLAIRE

2018-2019

Visite du **Collège**
Cap de Gascogne
de **Saint-Sever**

Lundi 3 septembre 2018

DOSSIER DE PRESSE

La restructuration et l'extension du collège Cap de Gascogne



Le collège accueille aujourd'hui 461 élèves sous la direction de son Principal, Jean-Yves Escouteloup. Les travaux de restructuration et d'extension réalisés par le Conseil départemental des Landes lui permettront de recevoir dans des conditions optimales jusqu'à 600 élèves venant des communes d'Audignon, Aurice, Banos, Bas-Mauco, Cauna, Coudures, Dumes, Eyres-Moncube, Haut-Mauco, Montaut, Montsoué, Saint-Sever et Sarraziet. Pour un collège en progression démographique (moins de 400 élèves en 2009), cette nouvelle configuration répond aux besoins tout en conservant un établissement à taille humaine.

» Ces travaux ont consisté en :

- › La reconstruction-modernisation du bâtiment de la demi-pension
- › La restructuration des locaux pédagogiques
- › La restructuration des locaux dédiés aux enseignants
- › La restructuration du bâtiment de l'administration et de la vie scolaire
- › Le redéploiement de l'ancien bâtiment de la demi-pension en locaux pédagogiques
- › La création d'un plateau de sport et de ses vestiaires et sanitaires

Parallèlement à la réalisation de ces travaux, des **travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite** ont été effectués.

Engagée en novembre 2014, l'opération (études et travaux) a nécessité un investissement de :

3,76 M € TTC

LE DÉPARTEMENT AU QUOTIDIEN AVEC LE COLLÈGE CAP DE GASCOGNE

- **Dotation globale de fonctionnement allouée en 2018 : 81 293 €**
- **8 agents techniques départementaux pour assurer les missions de restauration scolaire, d'entretien et de maintenance des bâtiments**

DOSSIER DE PRESSE

Maître d'œuvre (Architecte)/ OPC: LABATUT Architecture
 BET Structure: LURO Jean-Marie
 BET Fluide/Électricité/VRD: Math INGENIERIE
 BET BOIS: GUYTON Guillaume
 BET Cuisine: SARL Intégrale de restauration
 ERGONOME: Cabinet ANTEIS

Contrôle Technique:
 Bureau Veritas
 Coordonnateur sécurité santé:
 APAVE

LES ENTREPRISES

Lot 1	DÉMOLITION/DÉSAMIANTEAGE	SAS BERNADET Construction
Lot 2	GROS OEUVRE	SAS BERNADET Construction
Lot 3	CHARPENTE BOI/BARDAGE	SA Pyrénées Charpente
Lot 4	COUVERTURE MÉTA/ZINGUERIE	SAS SAREC
Lot 5	MÉTALLERIE/SERRURERIE	SARL Serrurerie montoise
Lot 6	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	SAS NOUVELLE MIROITERIE LANDAISE
Lot 7	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	Menuiserie Jean Luc TACHON
Lot 8	PLATRERIE	SAS Antoine GARCIA et Fils
Lot 9	FAUX PLAFONDS	SARL MARQUE
Lot 10	CARRELAGE/FAIENCES	SAS LESCA Joël et Fils
Lot 11	SOLS SOUPLES: SARL SOLS GASCOGNE	
Lot 12	PEINTURES	Peinture ADYS
Lot 13	CHAUFFAGE/PLOMBERIE/VENTILATION	SPIE Sud-Ouest
Lot 14	ÉLECTRICITÉ courants Forts et faibles	SARL IONY'S et SARL AQUITELEC
Lot 15	ÉQUIPEMENTS DE CUISINE	SFEI SARRAT
Lot 16	VRD Espaces verts	SAS L. BAPTISTAN



DOSSIER DE PRESSE

Les collèges au cœur de la politique éducative départementale

DÉPENSE D'INVESTISSEMENT PAR COLLÉGIEN CUMULÉE 2004-2014

Landes: 12 028 €
Moyenne nationale: 7 521 €

DÉPENSE PAR COLLÉGIEN (2014)

Landes: 1 992 €
Moyenne nationale: 1 515 €

» Le Plan pluriannuel d'investissements 2016-2020

Plus de 17 100 élèves sont attendus pour cette rentrée scolaire dans les 38 collèges publics landais. Pour les accueillir dans les meilleures conditions, après avoir construit 6 collèges depuis 2004, le Département réalise d'importants travaux d'extension et de modernisation des collèges existants : Cel-le-Gaucher à Mont-de-Marsan (3,40 M€) et Pierre-Blanquie à Villeneuve-de-Marsan (5,88 M€).

D'autres opérations sont engagées ou conduites en 2018-2019, notamment sur les collèges Val d'Adour à Grenade-sur-l'Adour (4 M€), Lubet-Barbon à Saint-Pierre-du-Mont (4 M€), du Pays d'Orthe à Peyrehorade (provision de 400 000 €) et Jean-Moulin à Saint-Paul-Lès-Dax (1,30 M€).

Après le collège de Pouillon (1,50 M€), d'autres établissements seront concernés par le programme « demi-pension » : Jean-Rostand à Mont-de-Marsan et Léon-des-Landes à Dax.

L'opération de restructuration complète du collège de Capbreton (15 M€) sera bientôt engagée ; le nouveau collège de Angresse (17 M€) ouvrira à la rentrée 2020.

Concernant les travaux spécifiques « sécurité-attentat », tous les établissements bénéficient désormais d'un système d'alarme dédiée (400 000 €). Le dispositif de blocage de porte a été commandé et sera progressivement installé (450 000 €).

Le Département verse à chaque collège une dotation financière annuelle, répartie en fonction de critères précis (dépenses constatées, nombre de classes et de demi-pensionnaires), au total pour plus de 3,80 M€.

» Les agents techniques départementaux

287 agents techniques départementaux exercent leurs fonctions dans les collèges publics landais.

Le Département continue d'apporter d'importantes améliorations à la situation des agents notamment en termes de carrière, de formation ou de suivi médical, mais également en structurant l'organisation du travail (développement de la polyvalence des missions), par l'élaboration de fiches de poste individuelles ou l'adoption d'un protocole sur le temps de travail – démarches ayant étroitement associé les chefs d'établissement, les adjoints gestionnaires, ainsi que les agents eux-mêmes.

Le Département a complété ces actions par une démarche de professionnalisation des agents.

La reconnaissance et la valorisation des métiers concernés ont été mises en avant.

A été élaboré un parcours de formation pour le renforcement des compétences et de la qualité du service public.

DOSSIER DE PRESSE

Un projet éducatif global pour tous les élèves

» Transports scolaires : la gratuité maintenue

L'organisation des transports scolaires dans le département des Landes concerne plus de 23 000 élèves et correspond à une dépense annuelle de 800 € par enfant. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi NOTRe, les transports scolaires sont désormais gérés par la Région depuis le 1^{er} septembre 2017. Il n'y a pas eu de modification de tarification à l'occasion de ce transfert et la gratuité est maintenue pour l'année scolaire 2018-2019.

» Restauration scolaire : plus de produits locaux avec Agrilocal40

L'objectif d'une restauration scolaire de qualité et accessible à tous avec en 2018 un tarif maintenu à 2,70 € par repas et le développement d'Agrilocal40, plateforme d'approvisionnement en productions locales. Des évènements Agrilocal40 sont organisés tout au long de l'année pour animer le réseau d'adhérents autour de moments conviviaux, une occasion pour acheteurs et fournisseurs de mieux se connaître et d'appréhender les outils de travail de chacun. Ainsi, le collège Cap de Gascogne, récemment inscrit et formé sur la plateforme Agrilocal40, participera à l'opération «Au pré de l'Assiette» pendant la semaine du goût (du 8/10/18 au 14/10/18) avec 22 autres établissements publics. Pendant cette semaine, 6 600 convives se verront servir un repas 100 % Agrilocal40 ou un produit Agrilocal40 chaque jour.



» Culture en herbe

Quatre nouveaux collèges ont été retenus pour cette 6^e saison : Félix-Arnau-din de Labouheyre, Jean-Claude-Sescousse de Saint-Vincent-de-Tyrosse, Henri-Scognamiglio de Morcenx, Jean-Marie-Lonné de Hagetmau.



» Collégiens-citoyens

Menées avec l'association des Francas des Landes, les actions «web radio» conduites par les jeunes ont été prolongées par la réalisation de projets, présentés lors d'un forum départemental réuni à Hinx le 1^{er} juin 2018 landes.fr/collégiens-citoyens.

En 2018-2019, « Collégiens citoyens » proposera aux collégiens de mettre en vie un média dans les établissements volontaires à travers lequel ils pourront traiter des sujets qui leur tiennent à cœur mais aussi formuler des pistes de réflexion relatives à une « question prioritaire » posée par le Département. Les ateliers médias pourront se constituer autour de la radio, de la vidéo ou de la presse écrite. En Mars, à l'occasion de la semaine de la presse à l'Ecole, des représentants de chaque collège se réuniront pour présenter leur atelier et partager leurs pistes de réflexions.

» Déploiement du Plan déchets

« L'EcoTribu, mon collège passe au vert » poursuit son déploiement dans le département avec 5 collèges supplémentaires aux 15 déjà associés.

ÉCOTRIBU : LE COLLÈGE DE SAINT-SEVER EXEMPLAIRE !

Depuis 2005, le Département des Landes s'est engagé dans un programme précurseur de prévention des déchets dont un volet spécifique sur la limitation du gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires des collèges du Département.

	Restes en grammes par convive	Coût moyen du gaspillage par convive
Moyenne en France	135	0,46 €
Moyenne dans les Landes	110	0,45 €
Collège de Saint-Sever	41,2	0,21 €



DOSSIER DE PRESSE

S'ouvrir au monde : culture, numérique et économie sociale et solidaire

» Actions éducatives destinées aux élèves

Les actions seront nombreuses encore cette année dans le domaine du spectacle vivant, du patrimoine culturel, de la protection de l'environnement ou de la découverte de la nature, en s'appuyant notamment sur les structures départementales : Archives départementales, Musée départemental de la faïence et des arts de la table de Samadet, site départemental de l'abbaye d'Arthous et Médiathèque départementale.

La 2^e édition du Guide des actions éducatives à destination des collégiens et collégiennes est disponible sur Internet landes.fr/colleges.

» Un programme d'action pour le Centenaire de la Grande Guerre

Le service éducatif des Archives départementales des Landes, composé de personnel des Archives et d'un enseignant mis à disposition, mène depuis plusieurs années un projet de mise en lumière des événements relatifs à la période de la Grande Guerre.

En cette année qui marque le Centenaire sont prévus :

- › La conception et la réalisation d'une mallette pédagogique avec l'Amicale du 34^e R.I., destinée aux collégiens et lycéens du département. L'ambition de ce projet réside dans une mise en perspective entre l'histoire nationale et l'histoire locale au travers de l'étude des 4 500 morts des trois régiments landais. Ce travail pédagogique sera l'occasion d'étudier, à partir de sources plurielles, l'histoire de ces hommes et de leur engagement quotidien au service du pays.
- › La création d'une exposition virtuelle sur le site Internet des Archives des Landes élaborée à partir de la reprise d'une exposition itinérante déjà existante et des travaux menés par les élèves landais depuis 2008.
- › Le module d'indexation collaborative autour des registres matricules des soldats landais déjà numérisés et mis en ligne sur le site Internet des Archives. Les enseignants pourront s'en saisir pour faire identifier les soldats landais morts pour la France et indexer leurs fiches afin de pouvoir faire, le cas échéant, une restitution de ce



travail lors de la cérémonie du 11 novembre 2018. Le but de cette action est de proposer aux élèves un ancrage historique local autour de cet évènement. Ce module est déjà en accès libre sur le site Internet des Archives.

» Le numérique éducatif : une priorité pour les collèges

L'opération « un collégien, un ordinateur portable » en classe de 4^e et de 3^e est reconduite pour la 18^e année. Environ 8 800 collégiens et 1 350 enseignants seront ainsi dotés d'un ordinateur portatif et d'une suite documentaire ainsi que de nombreux logiciels pour un montant global de 3,8 M€ en 2018 (hors Wifi et réseaux).

Lors de l'été 2018, la desserte interne des collèges en Wifi a été effectué dans 4 collèges : collèges de Labrit, Serge Baranx à Montfort en Chalosse, Jean-Marie Lonné à Hagetmau et Jean Rostand à Mont-de-Marsan en complément des 28 établissements déjà équipés. A l'automne 2018, les mêmes travaux seront réalisés dans les collèges Jean-Claude Sescausse de Saint-Vincent-de-Tyrosse et Marie Curie de Rion-des-Landes. Par ailleurs, le Département engage une démarche globale pour réfléchir aux futures orientations de la collectivité dans le domaine du numérique éducatif pour la période 2020-2025.

» La jeunesse, au cœur du plan de développement de l'Économie Sociale et Solidaire

Lors du Budget Primitif 2018, l'Assemblée départementale a adopté un plan de développement de l'Économie Sociale Solidaire (ESS).

Ce champ représente aujourd'hui plus de 11 % de l'emploi dans les Landes et des initiatives portées par des jeunes landais se développent partout sur le territoire autour de l'agriculture, du numérique, de la culture.

La promotion de l'ESS, de ses acteurs, de ses principes et de ses valeurs constitue un des principaux axes de la démarche engagée par le Département. Une plateforme numérique dédiée aux stages de 3^e sera expérimentée afin que les élèves puissent découvrir les entreprises de l'ESS de leur territoire. Les propositions de stage seront regroupées sur le site internet afin que les élèves y répondent directement. Au-delà de cette nouveauté, le Département accompagne l'association Projets Locaux Ouvert Utiles Collectifs et Solidaires (PLOUCS). Ce collectif travaille à la valorisation de l'ESS, à la place qu'elle occupe dans les Landes et dans notre quotidien. Parmi ses animations pédagogiques, l'association propose « K'ESS ESSA », un jeu de rôles éducatif qui permet d'aborder différentes formes d'organisation économiques et de se questionner sur leurs finalités et modalités.

DOSSIER DE PRESSE

Le Département aux côtés de tous les jeunes landais

Le Département, aux côtés des communes et des groupements de communes dans leurs efforts pour l'enseignement du 1^{er} degré

En cohérence avec le soutien qu'il apporte aux familles par ses financements aux Accueils de loisirs, et avec les dispositifs concourant au respect des rythmes de vie de l'enfant (mises à disposition d'outils, aide financière à l'évaluation-amélioration des Projets Educatifs de Territoire...), le Département subventionne les travaux menés par les communes et leurs groupements au bénéfice de leurs écoles: création, extension, et programme d'aide spécifique pour les mesures « attentat-intrusion ».

Les subventions déjà allouées depuis 2017 par le Département pour la restructuration ou la réhabilitation des bâtiments scolaires du 1^{er} degré s'élèvent à un montant total de plus de 1,5 M€ (consulter le tableau page suivante).

Enseignement supérieur: ouverture de la PACES à Dax

Le Département soutient financièrement l'implantation de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES) au sein de l'Institut du Thermalisme de Dax. Il conduit également le projet de Halle Très Haut Débit (1,50 M€) réalisée à l'IUT de Mont-de-Marsan. La PACES pourra accueillir 70 étudiants. Le Département participe à hauteur de 25 000 €.

Pack XL Jeunes

L'action éducative du Conseil départemental s'articule autour d'un objectif principal: permettre l'émancipation des jeunes, quels que soient leurs parcours. Le Pack XL Jeunes, afin d'aider les jeunes landais à acquérir leur autonomie et accomplir leurs projets, y contribue avec trois nouveaux dispositifs depuis 2016 :

- › Une aide au permis de conduire jusqu'à 450 € en contrepartie d'un engagement citoyen: près de 900 dossiers financés par le Département, correspondant à près de 30 000 heures de bénévolat.
- › Une aide à la mutuelle étudiante jusqu'à 100 € pour les étudiants boursiers: plus de 30 dossiers traités ou en cours.
- › Un chèque-sport de 50 € (plus 25 € pour une seconde licence) pour les élèves de 6^e afin de faciliter leur inscription dans un club sportif: près de 1 200 aides allouées chaque année.



voir tableau ci-après >

1^{er} degré : les subventions du Département

2017

Communes ou groupements de communes	Projets	Subvention
PUJO-LE-PLAN	Construction d'une cantine scolaire	39 000,00 €
GASTES	Réaménagement du bâtiment scolaire, de la salle de motricité, et mise en sécurité de la cour	56 000,00 €
ST MARTIN DE SEIGNANX	Réhabilitation des menuiseries des écoles primaires et de l'école maternelle	25 000,00 €
PONTONX-SUR-L'ADOUR	Travaux d'extension du groupe scolaire Jean Jaurès	64 000,00 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES D'AIRE SUR L'ADOUR	Travaux d'agrandissement, de réhabilitation, de rénovation et de mise aux normes des écoles	117 000,00 €
SIVU DES ÉCOLES DU TURSAN	Amélioration du cadre de vie des écoles de Geaune	9 000,00 €
LABENNE	Agrandissement de l'école Océane	39 000,00 €
TOSSE	Travaux d'agrandissement de l'école élémentaire	33 000,00 €
HAGETMAU	Travaux de réhabilitation de l'école primaire	29 000,00 €
ST CRICQ DU GAVE	Aménagement et mise aux normes du groupe scolaire	94 000,00 €
SIVU NARROSSE CANDRESSE YZOSSE	Rénovation du restaurant scolaire de Narrosse	10 000,00 €
SIVU NARROSSE CANDRESSE YZOSSE	Rénovation du restaurant scolaire de Candresse	1 500,00 €
BÉNESSE MAREMNE	Construction d'une école élémentaire	116 000,00 €
SAINTE MARIE DE GOSSE	Restructuration du groupe scolaire	81 000,00 €
POMAREZ	Construction d'une chaufferie bois pour les écoles	21 000,00 €
MEILHAN	Extension et mise aux normes de la cantine et des sanitaires du groupe scolaire	10 000,00 €
CASTETS	Construction d'une classe supplémentaire	15 000,00 €

2018

Communes ou groupements de communes	Projets	Subvention
MONSÉGUR	Amélioration thermique, mise en accessibilité et sécurité, construction du restaurant scolaire	91 000,00 €
MÉÉS	Construction d'un nouveau préau	15 000,00 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE	Travaux de rénovation et de mise aux normes de l'école de Moustey	125 000,00 €
HAURIET	Travaux de réhabilitation - d'extension et d'accessibilité de l'école	20 000,00 €
MAGESCOQ	Extension du groupe scolaire	130 000,00 €
RIVIÈRE SAAS ET GOURBY	Travaux de mise en accessibilité, de mise en sécurité et d'équipement de la cour du groupe scolaire	8 000,00 €
ST VINCENT DE PAUL	Restructuration du groupe scolaire	13 000,00 €
ST ANDRÉ DE SEIGNANX	Travaux d'extension et de réhabilitation des locaux scolaires, péri et extrascolaires	132 000,00 €
GABARRET	Aménagement d'un préau fermé en deux salles de classe	14 000,00 €
SIVU DE MIRAMONT SENSACQ	Construction d'une école élémentaire sur la commune de Miramont Sensacq	151 000,00 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR HAUTE LANDE	Création d'un réseau de chaleur - partie école et cantine	24 000,00 €
MONT-DE-MARSAN AGGLOMÉRATION	Réhabilitation et mise en accessibilité du groupe scolaire de l'Argenté	70 000,00 €

Landes Presse

Contact Presse :
Mathilde Charon-Burnel
Tél. : 05 58 05 40 32
Port. : 06 72 56 12 82
Mél. : presse@landes.fr

Département des Landes
Hôtel du Département
23 rue Victor-Hugo
40025 Mont-de-Marsan Cedex
Tél. : 05 58 05 40 40

landes.fr